

## La croix lumineuse

-Les gars, arrêtez! C'est du vandalisme ce que vous faites! Ce monument est l'un des plus importants pour la ville de La Tuque.

-Allez Émilie, ne sois pas si "gâcheuse" de party! Mais en quoi ça te dérange que nous fassions éclater quelques lumières de la croix ?

-Ça me dérange, parce que mon arrière grand-père a travaillé fort pour entreprendre la construction de cette croix!

En 1953, mon arrière grand-père a joint un comité de la Jeune Chambre de commerce qui avait été formé afin d'installer ce que plusieurs villes du Québec s'approprièrent à ce temps : une croix lumineuse qui règnerait sur la ville. Le comité était formé de plusieurs grands hommes d'affaires, énergiques et impliqués dans notre ville. Ensemble, ils ont pris l'initiative de faire les études nécessaires sur le projet afin d'en conclure, le prix, les propriétés, etc.... Un autre groupe, aussi formé de gens importants tel que le curé Louis Caron, a fait des recherches afin de trouver l'endroit parfait pour l'implantation de la croix. Tous ces hommes d'affaires avaient un but et devaient le réaliser.

Jour après jour, ils travaillaient de tout cœur. Afin d'amasser des fonds, ils ont décidé de faire une campagne de souscription populaire. Par contre, une chose les empêchait d'avancer. Côté monétaire, ils ne savaient pas comment ils feraient pour y arriver: la campagne servirait seulement à payer pour la construction, donc qui paierait pour l'électricité qui illuminerait la croix?

C'est alors qu'en une journée de décembre, une lettre parvient aux membres du comité. Surpris et intrigués de voir qu'elle vient de la paroisse St-Zéphirin, les membres l'ouvrent avec nervosité. La lettre indique que la paroisse offre avec gracieuseté de payer tous les frais pour illuminer la croix. C'était un grand soulagement, car maintenant, les travaux pouvaient enfin commencer.

Les mois ont passé et jeudi le 6 mai 1954, la campagne de souscription était lancée. Avec les dons généreux des citoyens, le comité a amassé 9, 990,00 \$ pour la construction de la croix lumineuse. Cependant, comme les frais étaient seulement de 6, 064,57 \$, les membres ont décidé d'offrir le reste de l'argent aux paroisses Marie-Médiatrice et St-Zéphirin afin qu'elles puissent se procurer un clocher.

C'est la journée de la St-Jean Baptiste, en 1954, que nous avons été bénis pour une première fois à La Tuque, par une croix lumineuse. Les gens l'ont longtemps admirée, mais un beau soir en 1955, elle n'allumait plus. Des voyous l'avaient pris comme cible de vandalisme. Une réparation a été faite, mais les vandales revenaient et les gens se sont découragés et ne voulaient pas mettre tant d'effort dans ce qui s'avérait un autre échec...

Voilà qu'en 1984, la croix fut illuminée à nouveau. Une nouvelle campagne de souscription populaire a été lancée et assez de fonds ont été récoltés. La municipalité de la ville a pris sous sa responsabilité le travail et l'entretien nécessaire afin de voir la croix éclairée. Depuis cette année, elle est de retour, au sein de notre ville, mais si quelqu'un la brise, aucune réparation ne sera faite.

Vous ne voudriez pas tout gâcher ces efforts maintenant, n'est-ce pas les gars?

-Voyons, arrête de paniquer pour rien! C'est juste une croix.

-Peut-être que c'est juste une croix, mais nous voulons grandir et vieillir ici. Ce serait "cool" qu'on ne vive pas dans un dépôt.

-Vu comme ça, c'est sûr que non...mais dis-moi, comment ça tu sais tout ça toi, Émilie "l'intello"?

- Cet événement comptait beaucoup pour mon grand-père puisqu'il a participé au projet, donc croyez-moi, j'ai entendu cette histoire assez souvent pour vous la répéter mot pour mot...